

LES NOMS VERBAUX EN LATIN

RÉSUMÉ. — *Dans cet article, nous nous proposons d'étudier les propriétés des noms verbaux latins (obseruatio « observation ») par opposition aux noms qui se rattachent à un verbe mais qui sont dépourvus de valeur verbale (noms non-verbaux, tel consilium « conseil (institution) »). Les noms verbaux représentent des nominalisations de procès ; en dénotant des procès, ils préservent des propriétés aspectuelles (en particulier, la télicité et l'atélicité) des verbes auxquels ils se rattachent. Leurs compléments (arguments) prennent le plus souvent la forme du génitif, interprétable comme subjectif (premier argument) ou objectif (deuxième argument). Les noms non-verbaux, comprenant les noms avec une valeur de résultat, les noms de faculté, les noms exprimant des concepts et les noms exprimant des contenus informationnels, présentent des compléments facultatifs (satellites). Des critères d'identification des deux catégories de noms, verbaux et non-verbaux, sont étudiés d'une manière détaillée. La présente contribution est fondée sur un examen du livre premier de la Divination de Cicéron. Les données montrent que les arguments des noms verbaux sont explicitement exprimés dans environ un tiers des cas. Il y a alors non pas seulement une différence sémantique et syntaxique entre les arguments des noms verbaux et les satellites des noms non-verbaux, mais encore une différence quantitative nette quant à leur expression. Si les arguments ne sont pas explicites, ils peuvent être déductibles du contexte ou d'un autre constituant présent dans la phrase ; ils peuvent aussi être absents, en raison d'une application très générale du procès ou en raison de l'impossibilité de les spécifier. Cependant, les noms verbaux apparentés à des verbes bivalents manifestent une tendance à expliciter un seul argument, le premier ou le deuxième ; l'expression de deux arguments est évitée.*

0. Introduction

Les études des noms verbaux en latin adoptent surtout une approche phonologique et morphologique (Pultrová 2011, parmi d'autres) ou celle

de sémantique lexicale (Fruyt 1996 et 2002), ce qui est en partie dû à l'étude fameuse et influente d'Émile Benveniste (1948). Cependant, les noms verbaux méritent d'être étudiés aussi des points de vue sémantique et syntaxique parce qu'ils présentent des particularités remarquables. En effet, ils possèdent certains traits typiques des verbes : (a) ils dénotent des procès¹ et impliquent une certaine temporalité ; (b) ils ont un potentiel valenciel et, de ce fait, ils présentent des arguments (actants), à la différence des noms concrets.

L'objectif de la présente contribution est de renouer avec les travaux importants d'Hannah Rosén (1981 et 1983) sur les noms verbaux en latin archaïque. H. Rosén a étudié leur comportement, leurs propriétés et leur syntaxe dans la plus ancienne période du latin. Il reste à faire une étude systématique concernant le latin classique et tardif. Cependant, après avoir passé en revue des aspects plus généraux des noms verbaux et de la nominalisation, nous nous concentrerons sur deux points qui permettent de faire avancer les recherches dans le domaine des noms verbaux en latin : d'abord, sur la distinction entre la valeur verbale (« *eventive interpretation* ») et la valeur résultative (« *resultative interpretation* »), proposée par J. Grimshaw (1990), et ensuite, sur la question des arguments des noms verbaux. Cette dernière est d'une grande importance pour la valence nominale en général² : si on postule que les noms verbaux sont dotés d'une valence, on s'attend à ce qu'ils présentent effectivement des arguments ou compléments obligatoires. Nous nous proposerons alors d'étudier la proportion entre l'expression et la non-expression des arguments des noms verbaux et les conditions de leur absence. La présente étude est fondée sur un examen détaillé du livre premier de la *Divination* de Cicéron.

1. Les noms verbaux en latin

Du point de vue morphologique, les noms abstraits dé-verbaux, les « *Verbalabstrakta* » (Leumann 1973, p. 145), comprennent, principalement, les formations en *-tio* (*actio* « action »), *-tus* (*cantus* « chant »), *-ti-* (*mors* « mort »), *-tura* (*cultura* « culture »), *-ela* (*loquela* « parole »), *-ium* (*imperium* « commandement »), *-ies* (*species* « apparence »), *-or* (*candor* « blancheur éclatante ») et *-us* (*genus*

1. À la suite de M. Fruyt (2002, p. 173), nous employons le mot « procès » au sens large, en tant qu'hypéronyme de différents types de procès (action, procès, état, position).

2. En effet, l'idée d'une valence nominale ne fait pas l'unanimité ; pour la position la plus réservée, voir J. L. Mackenzie (1997).

« origine, naissance »). Si ce regroupement repose bien sur une réalité morphologique, il comprend aussi des mots employés de manière très différente dans la synchronie du latin. Par exemple, certaines formations ont un sens concret uniquement et ne fonctionnent pas comme des noms verbaux en latin classique — tels *loquela*, *candor* ou *species*. D'autres peuvent présenter deux emplois distincts, tel *cantus* pourvu d'une valeur verbale « le fait de chanter » et *cantus* au sens concret de « chant », « poème » en latin postclassique (Val. Max. 3, 2, 22)³.

Le latin dispose d'un certain nombre de suffixes pour former les noms d'action (*nomina actionis*). On s'est concentré surtout sur les deux premiers, *-tio* (avec la variante positionnelle *-sio*) et *-tus* (*-sus*), pour chercher à établir une opposition sémantique entre eux⁴. A. Giacalone Ramat (1974), qui a consacré une étude aux mots en *-tura*, envisage la possibilité théorique d'une opposition ternaire : *-tio*, *-tus* et *-tura* : *natio*, *natus*, *natura* « naissance »⁵. Dans la pratique, cependant, la productivité de ces noms est variable et ce sont surtout les noms en *-tura* qui subissent des restrictions dérivationnelles (Giacalone Ramat 1974, p. 271).

Sans vouloir entrer dans le détail sur les différences sémantiques entre les noms en *-tio*, *-tus* et *-tura* et sur le problème de leur productivité, sur lequel on renverra à M. Fruyt (2002), nous aimerions mentionner un fait qui nous semble important. À la différence de l'anglais, par exemple, le latin ne dispose pas, outre ces suffixes, d'un suffixe « universel » applicable à (presque) tous les verbes et permettant de tirer un nom de (presque) toutes les bases verbales. Nous pensons à l'angl. *-ing* qui, toutefois, partage ses emplois avec le participe présent et le gérondif (*gerund*)⁶. Un exemple du suffixe *-ing* formant un nom verbal est donné en (1) ; ses propriétés nominales se manifestent par le pré-modifieur *deft* « adroit » et par la préposition *of* qui introduit un complément adnominal.

(1) Brown's *deft painting* of his daughter is *delight* to watch.

3. Les abréviations des auteurs latins et de leurs œuvres se conforment aux conventions du *Thesaurus linguae Latinae* ; des abréviations similaires sont employées par *Le Grand Gaffiot : Dictionnaire latin-français* (2000).

4. Voir, en particulier, J. Marouzeau (1914), É. Benveniste (1948, p. 96-112) et M. Fruyt (1996).

5. A. Giacalone Ramat (1974, p. 271) ; voir Plaut. *Men.* 258, *Aul.* 159 et *Poen.* 302, respectivement.

6. Voir Quirk (1985, p. 1290) pour une description détaillée des formes en *-ing* et *ibid.* (p. 1550) pour un aperçu des autres suffixes formant des noms déverbaux : *-age* (*coverage*), *-al* (*refusal*), *-ation* (*exploration*)...

Quelque chose de similaire se rencontre en tchèque où, à côté des formations suffixales variées, il y a le suffixe *-ní* (avec sa variante positionnelle *-tí*), susceptible de s'adjoindre à (presque) tous les verbes et d'en tirer des noms de procès correspondants. Cette fois, il s'agit de noms substantifs uniquement. On comparera le nom en *-ní* et celui formé à l'aide d'un suffixe dit « non-productif » (c'est-à-dire, avec des applications limitées), *-ot*⁷ :

- (2) tchèque : štěká-ní psů / štěk-ot psů
NOM-SG GEN-PL NOM-SG GEN-SG
 anglais : barking of dogs / bark of dogs
 « aboiement des chiens »

La raison de mentionner ces deux systèmes différents est double : d'abord, pour montrer que le latin n'a pas vraiment développé des moyens permettant de tirer des noms verbaux en toute circonstance et ensuite, pour attirer l'attention sur le fait que les études des noms verbaux dans les langues mentionnées (et bien au-delà d'elles) ne cessent de se multiplier et qu'elles peuvent éclairer les données du latin.

2. Les noms verbaux en tant que nominalisations de procès

Cependant, avant de s'intéresser à des apports nouveaux, il convient de reculer dans le temps pour rappeler la théorie de W. Porzig, quelque peu oubliée. Dans son importante étude parue dans les années quarante⁸, W. Porzig (1942) s'est intéressé aux noms « abstraits » pour montrer le rôle qu'ils jouent en grec ancien et dans d'autres langues indo-européennes : il les appelle *Namen für Satzinhalte* (« noms de contenus propositionnels »). L'exemple suivant permettra d'expliquer son point de vue.

- (3) ἔκλαγξαν δ' ἄρ' ὀϊστοὶ ἐπ' ὤμων χροομένοιο...
 δεινὴ δὲ κλαγγὴ γένετ' ἀργυρέοιο βιοῖο. (Hom. *Il.* 1.46-49)
 « Les flèches *résonnèrent* sur l'épaule du dieu irrité... Un *son* terrible jaillit de l'arc d'argent. »

W. Porzig (1942, p. 11) signale un parallèle entre le verbe ἔκλαγξαν (indicatif aoriste de κλάζω « faire du bruit ») et le nom κλαγγή

7. Voir V. Kolářová (2014, p. 37 sqq.) pour leurs emplois. Il convient d'ajouter que les noms verbaux en *-ní/-tí* forment des couples aspectuels : à l'imperfectif *štěkání* correspond le perfectif *zštěkání*.

8. Cf. W. Porzig (1930/31). Sa théorie a été appliquée au latin tardif par son élève J. Seitz (1938).

(γένετο) « un bruit aigu (s'est produit) » qui expriment un même procès mais de manières différentes. Le verbe conjugué porte des marques de la personne, du nombre, du temps-aspect (thème d'aoriste), de la voix et du mode dont le nom est (le nombre mis à part) dépourvu. Cependant, dans le cas du nom de procès, doté d'un sémantisme proche de celui du verbe, les catégories verbales sont portées par le verbe à sémantisme faible, γένετο « s'est produit ». Il convient d'ajouter que le nom verbal est susceptible d'admettre des compléments qui ont un statut comparable aux compléments de verbes : le génitif ἀργυρέοιο βιοῖο « de l'arc d'argent » est un génitif subjectif, argument de κλαγγή, comme δῖστοί « les flèches » est le sujet de ἐκλαγγαν.

À part ce parallélisme entre l'expression verbale et l'expression nominale — W. Porzig (1942, p. 11) appelle cette dernière « périphrase » (« *Umschreibung* ») du prédicat à l'aide d'un nom d'action —, le savant allemand a mis en évidence une fonction importante des noms d'action : la reprise d'un contenu propositionnel par un nom abstrait (*Wiederaufnahme eines Satzes durch ein abstractes Nomens*, p. 31 sqq.). Par exemple, le nom δόσις « le don » reprend le contenu exprimé au préalable, ἐκὼν οἱ δῶκα « je lui ai donné, volontiers » en (4).

- (4) ἐκὼν οἱ δῶκα (sc. ναῦν) (...) χαλεπὸν κεν ἀνήνασθαι δόσιν εἶη.
(Hom. *Od.* 4.649-651)

« Je le lui ai donné moi-même, volontiers... Il était malaisé de refuser le *don*. »

Les exemples introduits et commentés par lui, ainsi que l'application de sa théorie au latin (Seitz 1938 et Rosén 1981) montrent que les noms verbaux représentent des **nominalisations** de procès. Un exemple, cité par H. Rosén (1981, p. 17), suffira pour illustrer ce phénomène en latin : le procès exprimé dans la proposition comportant *amabat* est repris par le nom verbal *amor* :

- (5) Is *amabat* meretricem... / Et illa illum contra : qui est *amor* cultu optimus. (Plaut. *Mil.* 100-101)

« Il *aimait* une courtisane... et elle lui rendait son amour ; ce qui est bien la meilleure façon d'*aimer*. »

D'une manière plus générale, la nominalisation de procès représente une « réduction de phrasticité »⁹. En effet, les noms verbaux préservent, dans une certaine mesure, un caractère verbal, mais ils sont dépourvus de marques formelles pour exprimer, notamment, les temps et les modes. En revanche, les formes verbo-nominales (participes, gérondifs

9. Cf. le concept de « *desententialisation* » : M. Bolkestein (1989 a et b), Ch. Lehmann (1989) et H. Pinkster (à paraître, chapitre 14).

et infinitifs) qui, elles aussi, constituent des propositions à une « phrasiticité » réduite, maintiennent davantage de propriétés verbales, en particulier, l'expression de la catégorie du temps et la construction verbale des arguments à l'accusatif, au datif, etc. tout comme dans le cas des verbes conjugués.

Les noms verbaux qui nominalisent le prédicat sont concurrencés par les constructions qui participialisent le prédicat¹⁰ : notamment, par la construction appelée « participe dominant » — ou construction *ab urbe condita* « depuis la fondation de la ville », litt. « depuis la ville fondée » — exprimant un procès factuel, et par l'adjectif verbal (*gerundivum*) exprimant un procès virtuel. Le participe et l'adjectif verbal¹¹, il faut le rappeler, peuvent être formés à partir de la plupart des verbes latins, et ce fait permet de compenser l'absence d'un « suffixe universel » formant des noms verbaux, dont nous avons parlé plus haut. L'exemple (6) montre une construction au participe dominant, *de proelio facto*, litt. « de la bataille commise », coordonné avec un nom verbal, *oppugnatio* « siège », accompagné du génitif *Cirtae*. L'exemple (7), emprunté à H. Rosén (1983, p. 182), illustre la participialisation du prédicat à l'aide d'un participe dominant : *ante conditam (urbem)* « avant la fondation de la ville » (Rome effectivement fondée) et d'un adjectif verbal : *ante condendam urbem* « l'intention de fonder la ville » (Rome est à fonder). La nominalisation par un nom verbal s'effectuerait par *conditio* ou *conditus*, avec un génitif adnominal (*urbis*) (8). Cependant, ni l'un, ni l'autre nom verbal ne sont attestés avant le latin tardif¹².

- (6) *Romae... de proelio facto et oppugnatione Cirtae audiebatur.* (Sall. *Iug.* 22.1)
 « À Rome... on parlait de la défaite et du siège de Cirta. »
- (7) *ante conditam condendamue urbem* (Liv. praef. 6)
 « les faits qui ont précédé ou accompagné la fondation de Rome »
- (8) *ante conditionem urbis / ante conditus urbis*
 « avant la fondation de Rome »

Les constructions concurrentes, qui partagent certains emplois avec les noms verbaux (voir Rosén 1981, p. 21), n'ont cependant pas le même comportement syntaxique. Les noms verbaux, dont les

10. Sur la « participialisation » du prédicat, voir M. Bolkestein (1981) et H. Pinkster (1990/1995, § 7.4.7) ; sur les moyens concurrentiels, voir H. Rosén (1981, p. 21).

11. Pour la question compliquée du *gerundium* et du *gerundivum* latins, voir H. Pinkster (2015, chap. 5).

12. Avant le II^e n. è., dans l'*Itala* et chez Apulée, respectivement (voir *ThLL*, s. v.).

représentants les plus répandus sont ceux en *-tio* et *-tus*, sont des noms substantifs qui se comportent comme les autres noms appartenant à la même classe de mots : ils sont pourvus d'une flexion nominale complète, ils prennent des compléments adnominaux au génitif (sauf dans des cas particuliers¹³) et toutes les sortes d'adjectifs. Les adjectifs verbaux appartiennent à la classe des adjectifs. Les participes (fléchis), les infinitifs et les gérondifs (flexion incomplète) se combinent avec les adverbes et ils présentent une construction verbale en ce sens que leurs compléments prennent des formes casuelles variées. La construction « verbale » des noms verbaux, en particulier ceux en *-tio* (voir Rosén 1981, p. 86 sqq.), n'est qu'une survivance en latin archaïque, limitée à la « périphrase » avec le verbe *sum* « être », qui disparaît de la langue par la suite. Un exemple est donné en (9) : la construction verbale de ce nom consiste en ce que le nom *tactio* « action de toucher » est construit avec un accusatif (*hanc* « elle »), tout comme son verbe correspondant, *tango* « toucher ». La construction verbale des noms de procès est également attestée en grec ancien (inconnue d'Homère, cependant) et en vieux slave. Par exemple, en grec, φόβος « peur » (10) est construit avec un accusatif adnominal (Θηβαίους) au lieu d'un génitif adnominal (Θηβαίων) et en vieux-slave, *prijetii* « action de recevoir » (nom verbal en *-ti* dont il a été question plus haut à propos du tchèque) est accompagné d'un accusatif adnominal, *velikyj darъ* « grand cadeau » (11)¹⁴.

- (9) Quid tibi hanc digito tactio est ? (Plaut. *Poen.* 1308)
 que toi-DAT celle-ci-ACC doigt-ABL toucher-NOM est
 « Qu'as-tu à la *toucher* de ton doigt ? »
 correspondant à : Quid hanc digito tangis ? « Pourquoi la touches-tu de ton doigt ? »
- (10) τεθνάναι τῷ φόβῳ Θηβαίους (Dem. 19.81)
 mourir ART-DAT peur-DAT Thébains-ACC
 « et mourir de *peur* devant les Thébains »
- (11) po *prijetii* mi otъ boga velikyj darъ
 PREP réception-LOC moi-DAT de dieu-GEN grand-ACC cadeau-ACC
 « après *avoir reçu* un grand cadeau du dieu »
 rendu en latin par Miklosich : post acceptionem meam magnum donum a deo

13. Ces « cas particuliers » sont les noms associés à des verbes de mouvement dont les compléments de direction et d'origine retiennent la même forme, et quelques attestations de noms dont les compléments ont la forme du datif ou de l'ablatif, voir O. Spevak (2014, p. 196 sqq. avec des références).

14. Voir Schwyzler-Debrunner (1950, p. 74) pour le grec ancien et F. Miklosich (1883, p. 376) pour le vieux-slave.

3. Les traits verbaux de noms verbaux

Il importe de s'intéresser à présent aux propriétés verbales qui distinguent les noms verbaux des noms concrets tels *arbre*, *maison*, *cheval*. J. Holt (1941), dans son étude sur les noms d'action en -σις (-τις) en grec ancien, a envisagé l'idée que les différents suffixes nominaux, en particulier -μός (action en tant qu'événement), -μα (résultat du procès, état acquis) et -σις (procès en puissance cachée, aspect irréel, action en tant que telle) permettent d'exprimer des manières différentes d'envisager un procès¹⁵. En d'autres termes, il a fait intervenir la notion d'aspect¹⁶ dans le domaine nominal. Son approche a été d'abord critiquée, aussi par É. Benveniste lui-même (1948, p. 81) mais peu après, on a commencé à lui donner raison : la différence entre all. *das Fahren* exprimant une action d'aller considérée dans son déroulement et *die Fahrt* exprimant une action durative sans considérer son déroulement, ne traduit-elle pas deux manières différentes d'envisager le fait d'aller¹⁷ ? Les notions aspectuelles pour expliquer les valeurs et le comportement syntaxique des noms verbaux ont été utilisées par exemple par H. Quellet (1969), dans son étude sur les noms en -or, et surtout par A. Giacalone Ramat (1974) dans son examen des dérivés en -tura. Les traits qu'on appelle « aspectuels » relèvent de plusieurs oppositions.

Les noms verbaux, à l'instar des verbes, sont susceptibles de présenter une certaine valeur aspectuelle (« aspect lexical », *Aktionsart*) qui se manifeste dans leur combinabilité avec des expressions temporelles. Ce sont d'abord les traits statique vs. dynamique. La dynamicité implique un rapport au temps parce que les situations dynamiques sont dotées d'une extension et/ou d'un ancrage temporel (12) (voir Haas, Huyghe et Marín 2008). En revanche, les noms qui ne peuvent figurer dans aucune de ces tournures sont statiques (13).

(12) une présentation de deux minutes / deux heures de lecture / le moment d'atterrissage

(13) *une croyance de deux minutes / *deux minutes de croyance / *la date, *le moment de la croyance

Les procès dynamiques se laissent subdiviser en des procès téléiques et atéiques (ou terminatifs et non-terminatifs). Un procès téléique est un procès qui aboutit à quelque chose « en » un certain temps (angl.

15. Voir p. 71 et *passim*. Voir également J. Holt (1938).

16. Ci-après, c'est bien l'aspect lexical (« *Aktionsart* ») que nous envisagerons pour le latin.

17. Nous empruntons cette observation à A. Giacalone Ramat (1974, p. 243).

accomplishment) (14) ou celui qui s'achève « à » un moment (angl. *achievement*) (15)¹⁸. Les accomplissements sont alors limités dans le temps et dotés d'une étendue temporelle ; les achèvements sont, au contraire, ponctuels.

(14) traduction d'un livre *en* deux semaines / *pendant

(15) éruption du Vésuve le 24 août 79 / *en / *pendant

Un procès atélique dynamique est une activité qui s'effectue « pendant » un certain temps ; les procès atéliques dynamiques peuvent être itératifs.

(16) marche *pendant* trois heures / *en

La subdivision des noms de procès est plus complexe. Certains sont datables, peuvent se construire avec « pendant » et peuvent être sujets de « avoir lieu » (tels *accouchement* ou *traversée*) (17). D'autres, tels *assassinat* ou *découverte*, n'admettent pas d'expressions de durée ; en outre, ils ne s'emploient pas comme sujets des prédicats inchoatifs ou terminatifs (18). Ce sont des noms de procès ponctuels et ils correspondent, aspectuellement, à la catégorie des achèvements (Haas, Huyghe et Marín 2008).

(17) la traversée a duré deux heures / l'accouchement vient de commencer

(18) ? un assassinat de deux heures / ? l'assassinat a duré deux heures /
? l'assassinat s'est déroulé dans un grand hôtel / ? l'assassinat vient
de commencer / est bientôt terminé

Ces traits combinés, nous pouvons dresser une récapitulation que voici (19) :

- (19) *contemplatio (caeli)* « observation (du ciel) » : ACTIVITÉ ATÉLIQUE
deductio (aquae Albanae) « détournement (du lac albain) » : ACCOMPLIS-
SEMENT TÉLIQUE
defectio (solis) « éclipse (du soleil) » : ACHÈVEMENT TÉLIQUE
opinio (imperatorum) « croyance (des ignorants) » : ÉTAT ATÉLIQUE

Les paramètres et les tests qui viennent d'être mentionnés permettent en outre de séparer les noms à valeur verbale de ceux qui en sont dépourvus. Des études modernes, menées surtout dans le cadre de la grammaire générative (Grimshaw 1990), se sont concentrées sur la polysémie des noms verbaux et ont mis en évidence le fait qu'il importe de séparer, d'un côté, les noms de procès (angl. *event nominals*), tel angl. *examination*, et les noms de résultat (angl. *result nominals*) de

18. Ces distinctions, largement utilisées, sont dues principalement à Z. Vendler (1957/1967).

l'autre côté, tel *exam*. Tandis que le nom *exam* (20) est, sans ambiguïté, un nom dénotant le résultat du procès d'examiner, *examination* présente une polysémie inhérente et est ambigu en ce sens qu'il peut dénoter le procès lui-même (21) et son résultat (20).

(20) The examination/exam was on the table. NOMS DE RÉSULTAT

(21) The examination/*exam of the patients took a long time. NOM DE PROCÈS

Parmi les indices qui signalent l'interprétation d'un nom comme nom de procès (*eventive reading*), on a proposé, en particulier¹⁹ :

- la présence d'un complément d'agent ;
- les adjectifs comme « fréquent » ou « constant », exprimant l'itération ou la durée ;
- les adjectifs qui traduisent la volonté de l'agent, par exemple « délibéré ».

Cependant, ces signaux ne sont pas toujours présents ; parfois, c'est la « collocation » (*collocability*, voir Ježek et Melloni 2011), c'est-à-dire la combinaison avec les autres éléments présents dans la phrase, qui permet de déterminer la valeur d'un nom dans le contexte donné. Par exemple, it. *costruzione* « construction / bâtiment » : les adjectifs *longa e laboriosa* permettent d'interpréter *costruzione* (au singulier, non comptable) comme un nom de procès, parce qu'un procès peut avoir une extension dans le temps (22) ; en revanche, le verbe télique *demolire* ne saurait s'appliquer au procès de construire — *costruzioni* (au pluriel et comptable) dénote le résultat du procès (23)²⁰.

(22) La costruzione della diga fu longa e laboriosa. NOM DE PROCÈS

(23) Presto saranno demolite molte costruzioni. NOM DE RÉSULTAT

4. L'établissement du corpus

Pour les besoins de notre étude, nous avons examiné les noms susceptibles de présenter un caractère verbal dans le livre premier de la *Divination* de Cicéron (sans les passages en vers, 11 630 mots au total). Cette approche nécessite une méthodologie rigoureuse : en effet, il importe de bien déterminer le champ d'investigation pour identifier les noms qui sont pourvus de propriétés verbales des noms qui en sont dépourvus. Afin d'aboutir à des résultats probants, nous

19. Voir J. Grimshaw (1990, p. 49-63) et V. Kolářová (2014, p. 40).

20. Sur la question délicate de comment traiter ces noms dans les dictionnaires valenciens et comment les annoter dans les bases de données, voir V. Kolářová (2014).

avons pris en considération les noms qui se rattachent formellement, en synchronie du latin classique, à un verbe : *cantus* « chant » — *cano* « chanter », *defectio* « éclipse » — *deficio* « faire défaut, manquer », *diuinitio* « divination » — *diuino* « présager », *fuga* « fuite » — *fugio* « (s'en)fuir », *motus* « mouvement » — *moueo* « mouvoir », *rapina* « pillage » — *rapio* « piller », *scientia* « connaissance » — *scio* « savoir », *spes* « espoir » — *spero* « espérer », *uita* « vie » — *uiuo* « vivre », etc., sans prendre en compte le type dérivationnel du nom et le sens de la dérivation (c'est-à-dire, en incluant les verbes dénommatifs, tels *diuino* et *spero*). Il faut noter au passage qu'il n'est pas rare que le sémantisme des verbes soit beaucoup plus riche que celui des noms, par exemple, *rapio* signifie aussi « emporter, se saisir de ». La démarche choisie a pour avantage de mieux juger le cadre valenciel (appelé « *argument structure* » par la grammaire générative) des noms verbaux, censés reproduire — ou partager, dans le cas des verbes dénominaux — le cadre valenciel des verbes apparentés. En conséquence, nous avons dû écarter les cas de supplétisme où la correspondance est moins évidente (tels *uerbum* « mot, parole », *clades* « désastre ») et ceux où le verbe apparenté fait défaut (tels *periculum* « danger », *nafragium* « naufrage »).

Dans notre corpus des noms susceptibles de présenter une valeur verbale ne figurent donc pas les noms qui ont uniquement la valeur de résultat — les **noms de résultat** — dénotant des objets physiques ou d'autres entités concrètes : *donum* « don », *fruges (terrae)* « (produits de la terre =) céréales », *morbus* « maladie », *signum* « signe », *uinculum* « attache », etc. En revanche, ceux qui peuvent présenter tantôt une valeur verbale, tantôt une valeur résultative, y sont inclus : *consilium deorum* « l'avis des dieux » — *consilium publicum* « le conseil public (institution, la *gerousia* des Athéniens) ».

À la suite de la typologie des noms en français, proposée par N. Flaux et D. Van de Velde (2000), nous n'avons pas inclus non plus les **noms de qualité** (*pulchritudo* « beauté », *calliditas* « ingéniosité », *calor* « chaleur », *obscuritas* « obscurité », *crassitudo* « épaisseur ») dans la catégorie de « noms verbaux », en raison des propriétés sémantiques et syntaxiques qui les caractérisent²¹. À la différence des noms verbaux, les noms de qualité admettent les modifieurs indiquant l'intensité (« peu/beaucoup de »), ils peuvent figurer dans l'ablatif de

21. En effet, W. Porzig (1942), J. Seitz (1938) et H. Rosén (1981) traitent les noms de qualité en tant que susceptibles de résumer des contenus propositionnels. Il est vrai que dans un certain sens, on peut envisager qu'ils dénotent des « états » mais leurs propriétés sémantiques et leur comportement syntaxique nous en dissuadent. Ces noms ne figurent pas dans le tableau 1.

qualité et ils sont incompatibles avec les expressions de durée, du commencement et de la fin. En d'autres termes, les noms de qualité non pas de propriétés aspectuelles.

Notre corpus fournit presque trois cents occurrences de noms verbaux pourvus d'une valeur verbale qui se laissent subdiviser en deux groupes :

- (a) les **noms monovalents** (141 occurrences) comprenant les noms qui se rattachent à un verbe monovalent : *anhelitus* « exhalaison » (*anhelo* « respirer ») ou à un verbe bivalent employé de manière « absolue »²² : *cantus* « chant » (*cano* « chanter »), en parlant des oiseaux, *motus* « mouvement » (*moueo* « mouvoir »), en parlant de la Terre, ou encore *ludi* « jeux » et *consensus* « accord ». Par commodité, les noms associés à des verbes de mouvement, tel *reditus* « retour » (*redeo* « revenir »), qui présentent des compléments valenciels de direction ou d'origine, peu nombreux dans l'ensemble, figurent dans cette catégorie. Les noms monovalents sont censés présenter le premier argument : l'agent.
- (b) les **noms bivalents** (149 occurrences) incluent les noms apparentés à des verbes bivalents qui appellent deux arguments obligatoires : le premier argument (l'agent) et le deuxième argument (le patient). Ce sont, par exemple : *obseruatio* « observation » (*obseruo* « observer ») et *studium* « application à, effort », de *studeo* « s'appliquer à », construit généralement avec un datif. Les verbes trivalents, qui se prêtent rarement à la nominalisation en latin (Pinkster 1985, p. 170-172), n'ont fourni que quelques noms verbaux : *traductio* « action de faire passer » (*traduco* « faire passer »), construit avec un seul argument (le sujet), *adpersio* « action de répandre (sur) » (*aspergo* « répandre ») avec ses arguments déductibles du contexte et *procuratio* au sens d'« expiation » (*procuro* « expier, conjurer »), présentant l'ablatif de moyen, sur lequel on reviendra. Il convient d'ajouter que *responsio* et *responsum* « réponse », qui se rattachent au verbe trivalent *respondeo* « répondre », employés uniquement avec le génitif subjectif *haruspicum* « des haruspices », sont à considérer comme bivalents parce que dans ce cas spécifique, il s'agit non pas de « répondre » au sens propre du mot mais d'« interpréter » un prodige.

22. Ces quelques noms en *-tus* se rattachent à des emplois « intransitifs des verbes transitifs », comme l'a suggéré J. Marouzeau (1914, p. 150). Il s'agit avant tout de distinguer ces cas de l'absence du deuxième argument, qui fera l'objet de la section 6.3 ci-dessous.

5. L'identification des noms verbaux

5.1. *Les propriétés et l'emploi des noms verbaux dans la Divination de Cicéron*

Pour un examen des noms verbaux en latin classique, nous avons choisi le traité sur la *Divination* de Cicéron. Ce texte permet d'en réunir un certain nombre, car il est constitué d'une série d'épisodes et d'événements faisant l'objet d'interprétations divinatoires. Des textes d'un autre type fourniraient certainement d'autres noms verbaux, employés peut être différemment, mais ce fait n'infirme pas la validité des résultats obtenus. Le présent examen se fixe deux objectifs principaux : (a) décrire les propriétés et les emplois des noms verbaux afin de faciliter leur identification (présente section) et (b) étudier la question de l'expression et de la non-expression de leurs arguments (section 6).

Par « noms verbaux », nous proposons d'entendre les noms qui, dans le contexte de leur emploi effectif, retiennent les propriétés valencielles et aspectuelles des verbes qui leurs sont associés, par exemple, *adpetitio* : accomplissement télique « tentative de toucher », tout comme *adpeto* « chercher à atteindre », requiert deux arguments. Les nominalisations se laissent paraphraser par une proposition, par exemple, *obseruatio siderum* « observation des astres » correspond à (*Chaldaei*) *sidera obseruant* « (les Chaldéens) observent les astres ». Les compléments des noms verbaux, généralement au génitif, correspondent aux arguments des verbes : il peut s'agir du premier argument (le sujet) ou du deuxième argument (l'objet).

Les signaux « directs » ou explicites du caractère verbal d'un nom se rencontrent peu souvent. Le livre premier de la *Divination* n'a offert que quelques adjectifs à sens temporel, qui, dans la même acception, ne sauraient s'appliquer à un nom concret : *fortuitus* « qui se produit par hasard », *propinquus* « proche », *diuturnus* et *longinquus* « qui dure longtemps », *creber* « fréquent », ou encore l'ordinal *tertius* (*tertia admonitio* « troisième avertissement ») et le multiplicatif *triplex* « trois fois », qui exprime la répétition (24). Cet exemple montre, en outre, la reprise d'un contenu exprimé au préalable : *adpetitio* « action de chercher à atteindre » reprend *ter... adpetiuisse* « trois fois, il cherchait à le saisir ».

- (24) (ter eum scribit frustra adpetiuisse manibus...) Ei magos dixisse... *ex triplici adpetitione solis triginta annos Cyrum regnaturum esse portendi.* (Cic. *Div.* 1.46)²³

23. Ci-après, les références aux exemples tirés du livre premier de la *Divination* sont réduites à l'indication du livre et de la section. Les traductions reproduisent celles

« (trois fois, il chercha, en vain, à le (= le soleil) saisir avec les mains...) Les mages lui déclarèrent que *la triple tentative de toucher le soleil* annonçait que Cyrus régnerait trente ans. »

C'est souvent le sens général de la phrase qui permet d'interpréter le nom en question comme un nom verbal. Nous résumerons ci-dessous les emplois des noms verbaux relevés, en prenant en considération la fonction syntaxique qu'ils assurent dans la phrase.

Les cas les plus évidents d'une valeur verbale sont ceux où les noms apparaissent comme les sujets d'un verbe signifiant « être » (*sum*, en particulier, au parfait et au futur), « se produire » (*fio* : *fit*, *factus est*), « se manifester » (*exsisto*), « être tout près, menacer » (*insto*). Les noms employés avec ces verbes expriment des événements (25).

(25) *ut... multis locis labes factae sint* (1.78)

« ... qu'en bien des endroits des *glissements de terrain* se produisent... »

La valeur verbale d'un nom est conservée avec les verbes de perception visuelle (*uideo* « voir »), auditive (*audio* « entendre ») et cognitive (*cognosco* « connaître », *perspicio* « reconnaître »). On peut percevoir des événements ponctuels (avec le nom au singulier) ou répétés (avec le nom au pluriel). La perception elle-même peut être intentionnelle et répétée, comme le suggère le verbe *soleo* « avoir coutume » en (26). L'objet d'une perception visuelle peut aussi être consigné par écrit. Dans ce type d'emploi (27), les noms verbaux fonctionnent comme des compléments d'objet direct du verbe.

(26) *Etenim Ceos accepimus ortum Caniculae diligenter quotannis solere seruare* (1.130)

« Nous savons que les habitants de Céos ont coutume d'observer avec soin tous les ans le *lever de la Canicule*. »

(27) *propterea facilius cantus auium et uolatus notauerunt* (1.94)

« (peuples pasteurs) ont ainsi plus facilement noté les *chants* et les *vols des oiseaux*. »

Les noms employés à l'accusatif avec les verbes de déclaration (*praedico* « prédire », *nuntio* « annoncer ») sont, eux aussi, à interpréter comme pourvus d'une valeur verbale. En effet, ils concurrencent les propositions complétives²⁴, par exemple, la proposition infinitive

de J. Kany-Turpin (Paris, Flammarion 2004) ou, éventuellement, celles de G. Freyburger et J. Scheid (Paris, Les Belles Lettres 1997).

24. Contrairement à F. Panchón (2003, p. 366), nous estimons que les noms verbaux sont des substituts des propositions complétives, et non pas inversement, que les complétives sont des « nominalisations ». De même, cf. C. Bodelot (1987, p. 7), à propos

en (28) avec l'infinitif *moriturum esse* exprimant un procès postérieur par rapport au procès principal (*denuntiat*).

- (28) (Hector) qui moriens *propinquam Achilli mortem* denuntiat. (1.65)
 « (Hector) qui annonce en mourant la *mort prochaine d'Achille*. »
 correspondant à : Achillem prope moriturum esse « qu'Achille mourrait prochainement »

L'idée d'un procès duratif peut être suggérée par un verbe télique qui exprime son commencement ou sa fin. Tel est le cas de *tollo* « pousser » par rapport à *clamorem* « un cri » (1.79) ou celui de *libero* « libérer » par rapport à *obsidione* « de l'encerclement ». Ajoutons dans cette catégorie *ludos iterum instauratos* (1.55) « les jeux furent recommencés une deuxième fois » (après une interruption).

- (29) Et tum quidem incolumis exercitum *obsidione* liberauit (1.51)
 « Cette fois, il sauva l'armée de son *encerclement*, sans dommage pour lui. »

À l'accusatif, on rencontre également des noms employés dans des constructions à verbe support, parmi eux, *coniecturam capio* « conjecturer », *poenas do* « punir » et *iter facio* « faire route ».

Les noms verbaux à l'ablatif seul maintiennent leur valeur verbale avec les verbes comme *concito* « exciter, soulever », qui appelle un complément de moyen, *teneo* « tenir » par rapport à *dominatu* (1.53) « sous sa domination » ou encore *observatione disco* (1.34) « apprendre par l'observation ». Ces compléments représentent des satellites (30). Dans une certaine mesure, les ablatifs de moyen commutent avec le gérondif (31). Sont également à l'ablatif les compléments des verbes bivalents tel *utor* « se servir de » ; dans ces cas, il s'agit d'arguments. Du point de vue aspectuel, nous avons affaire à des activités atéliques.

- (30) uis illa terrae, quae mentem Pythiae *diuino adflatu* concitabat (1.38)
 « le pouvoir de la terre qui d'un *souffle divin* ébranlait l'esprit de la Pythie »
- (31) ii, quibus cursus rerum *observando* notatus est. (1.127)
 « (les hommes) qui ont noté *par observation* le cours des événements. »

Les noms à l'ablatif prépositionnel expriment toute sorte de circonstances, par exemple, la cause ou le motif en (32), l'origine *ex disparili adspiratione terrarum* (1.79) « des différentes exhalaisons de la terre » ou *sine consilio deorum* (1.3) « sans l'avis des dieux ».

des interrogations indirectes considérées comme « propositions substantives ». Ces considérations sont probablement influencées par le concept allemand de « *Substantivsatz* » (cf. Kühner et Stegmann 1914, II, p. 208).

- (32) *Quin etiam memoria nostra templum Iunonis Sospitae L. Iulius... de senatus sententia refecit ex Caeciliae, Baliarici filiae, somnio* (1.4) ; cf. 1.99 qui présente l'ablatif seul, *somnio*.

« Même à notre époque, Lucius Julius... fit restaurer, par décret du Sénat, le temple de Junon Sospita, à la suite d'un rêve de Caecilia, fille de Baliaricus. »

Les noms employés dans des syntagmes prépositionnels avec l'accusatif, tel *ante*, qui fonctionnent comme des compléments de temps, servent de repères temporels : *ante Leuctricam pugnam* (1.75) « avant la bataille de Leuctres » ou *ante solis ortum* (1.121) « avant le lever du soleil ». Une valeur verbale peut alors leur être créditée.

Ce répertoire, qui n'aspire pas à l'exhaustivité, permet de saisir les fonctions principales assurées par les noms verbaux, monovalents et bivalents, dans une phrase. Le tableau 1 présente leur fréquence dans notre corpus. Pour les besoins de la présente étude, nous nous sommes concentrée sur le niveau de la phrase en laissant de côté celui du syntagme nominal ; en conséquence, les noms verbaux employés au génitif comme compléments adnominaux ont été négligés.

Cas	Noms monovalents	Noms bivalents	Total		Noms non-verbaux	
Nominatif	24	42	66	30 %	35	29 %
Accusatif sujet	13	9	22		6	
Accusatif	34	23	57	20 %	27	19 %
Datif	3	7	10	3 %	5	3 %
Accusatif prépositionnel	9	9	18	18 %	5	4 %
Ablatif	33	42	75	26 %	35	25 %
Ablatif prépositionnel	25	17	42	15 %	29	20 %
Total	141	149	290	100 %	142	100 %

Tableau 1 : Les formes casuelles des noms verbaux et des noms non-verbaux

Le tableau 1 montre les fonctions que les noms verbaux assurent : le sujet (au nominatif, et à l'accusatif dans la proposition infinitive), le complément direct (à l'accusatif), le complément indirect (à l'ablatif et au datif), un complément circonstanciel (à l'ablatif seul et prépositionnel et à l'accusatif prépositionnel).

À titre de comparaison, la dernière colonne présente les données pour les noms dépourvus de valeur verbale — il s'agit de ceux qui sont énumérés dans la section suivante (5.2). Cependant, il n'y a pas de différence notable entre la fonction syntaxique des noms à valeur verbale et celle des noms qui en sont dépourvus. En revanche, si l'on prend en considération le type de complémentation, c'est-à-dire, si les noms examinés fonctionnent eux-mêmes comme des arguments ou comme des satellites, il y a une différence pour les ablatifs seuls : les noms verbaux sont le plus souvent employés comme des arguments, les noms non-verbaux, comme des satellites²⁵.

5.2. *Les noms dépourvus de valeur verbale*

Nous avons vu les propriétés et l'emploi des noms dotés d'une valeur verbale ; il convient de présenter maintenant ceux qui en sont dépourvus. Les noms non-verbaux se laissent subdiviser en plusieurs catégories. Ce sont d'abord des noms qui admettent une valeur verbale mais qui sont employés avec une **valeur résultative**. C'est ainsi qu'il convient d'interpréter *potus* « boisson » et *pastus* « nourriture » en (33). Cicéron paraphrase d'abord l'idée de Platon en utilisant des noms concrets *cibus* « nourriture » et *uinum* « vin ». Ensuite, il traduit le passage concerné (33)²⁶, en employant *potus* et *pastus*, noms verbaux qui, dans le contexte donné, sont dépourvus de valeur verbale. Cette interprétation s'appuie sur le fait que le participe passé passif *obstupefacta* « engourdie » est incompatible avec l'idée d'un procès duratif ou répété. À titre de comparaison, il convient de citer un passage où Cicéron utilise le mot *pastus* avec une valeur verbale, en tant qu'« activité de faire paître le bétail » (34) ; on y notera la présence explicite du deuxième argument au génitif (*pecudum* « du bétail »).

(33) (onusti cibo et uino...) 'pars animi... cum sit immoderato obstupefacta potu atque pastu...' (1.60)

« (alourdis par la boisson et le vin...) 'la partie de notre âme... sous l'emprise d'une boisson et d'une nourriture excessives'... »

25. Pour l'ablatif non-prépositionnel, les données sont les suivantes : les noms verbaux représentent 44 arguments vs. 31 satellites ; les noms non-verbaux présentent 8 arguments vs. 27 satellites. Pour l'ablatif non-prépositionnel : noms verbaux 7 arguments vs. 35 satellites ; noms non-verbaux : 4 arguments vs. 25 satellites. Pour l'accusatif prépositionnel : les noms verbaux 3 arguments vs. 15 satellites ; les noms non-verbaux : 4 arguments vs. 1 satellite. Pour les autres cas, les données sont négligeables car, à peu d'exceptions près, il s'agit d'arguments pour les deux catégories de noms.

26. Cicéron traduit : τὸ (ἄλλο)... ἢ σίτων ἢ μέθης πλησθέν (Plat. *Rep.* 9 571c) « (la partie de l'âme) gorgée d'aliments et de boisson ».

- (34) (Cilices), quod *pastu* pecudum maxume utuntur... (1.94)
 « (les Ciliciens), du fait qu'ils s'occupent essentiellement de l'élevage du bétail... »

L'interprétation « verbale » de *consilium* (35) est empêchée par le fait que ce nom représente un complément d'agent du verbe passif *neglecta sunt* ; son référent étant animé, *consilium* n'a pas de valeur verbale (il dénote une entité concrète, le conseil suprême ou sénat). *Euentus* « événement » en (36) est employé au sens résultatif ; à noter sa coordination avec des noms concrets *uir* « homme » et *res* « réalité » et sa collocation avec le verbe télique *comprobo* « confirmer », incompatible avec l'idée qu'un procès se produit. C'est, au contraire, son résultat : c'est quelque chose qui a eu lieu, que l'on peut décrire ou raconter. Parmi d'autres exemples du même type, il y a *possessiones* « les possessions » au sens concret de « biens », *quaestus* « gain » ou encore *fulgor* « éclair ». Outre le phénomène de la collocation, un autre facteur suggère l'interprétation résultative de ces noms : l'absence des compléments au génitif. En effet, un *solis fulgor* (*Rhet. Her.* 4.33.44) serait bien un nom verbal « lueur du soleil ».

- (35) nec uero somnia grauiora... *a summo consilio* neglecta sunt. (1.4)
 « Et les rêves importants... ne furent pas non plus négligés par le conseil suprême. »
- (36) Quorum (haruspicum) disciplinam et sapientissimus uir et *euentus* ac res comprobauit... (1.36)
 « Leur science (*i.e.* des haruspices) a été confirmée par l'homme le plus sage, l'événement et la réalité. »

Il n'est pas toujours simple de décider si l'on a affaire à un nom verbal ou à un nom dépourvu de valeur verbale. Un exemple suffira pour illustration, celui de *imperium* « commandement », apparenté à *impero* « commander :

- (37) C. Coponium ad te uenisse Dyrrachium, cum *praetorio imperio* classi Rhodiae praesset... (1.68)
 « Gaius Coponius était venu te trouver à Dyrrachium, lorsque, *investi du pouvoir de préteur*, il commandait la flotte de Rhodes... » (trad. J. Kany-Turpin)

C'est surtout l'adjectif dénominal *praetorius* « de préteur » qui pose problème : peut-on interpréter *praetorium imperium* « le pouvoir de préteur » en le paraphrasant par *praetor imperat* « préteur commande »²⁷ ?

27. Cette paraphrase ne convient pas parce que *praetor* n'est pas l'agent du procès ; on devrait avoir : *Coponius praetor imperat* « Coponius commande en tant que préteur ».

On reviendra encore sur le problème des adjectifs dénominaux (voir la section 6.2), mais pour l'instant, nous proposons d'interpréter l'adjectif *praetorius* comme exprimant plutôt le type de pouvoir dont Coponius était investi (même s'il découle de la situation qu'il était effectivement préteur) et *imperium* « pouvoir de donner des ordres », comme un nom exprimant une capacité plutôt qu'un procès.

Ensuite, sont dépourvus de valeur verbale les noms qui expriment une **capacité** ou une **faculté** (cf. Flaux et Van de Velde 2000, p. 85). Tel est souvent l'emploi du mot *diuination* « divination », par exemple celui qui apparaît au tout début du traité (38). En effet, *diuination* en combinaison avec un verbe qui signifie l'existence (*sum* « exister » ou *uersor* dans l'exemple cité), ne concerne pas les individus concrets qui pratiquent effectivement la divination mais suggère que la divination est une capacité dont certains (*inter homines* « parmi les hommes ») sont doués. Cet emploi est différent de *diuination* à valeur verbale (39), accompagné d'un génitif subjectif (*somniantis* « du rêveur ») ; Cicéron parle des modalités de la divination qui s'appliquent aux songes. Il importe d'ajouter que dans l'acception de « capacité », les compléments au génitif, qui ne sauraient être interprétés comme des génitifs objectifs, par exemple *diuination extorum* (1.127) « la divination qui s'applique aux fressures », sont de type facultatif et, en outre, ils apparaissent rarement (4 pour un total de 30 occurrences de ce type).

- (38) *Vetus opinio est... uersari quendam inter homines diuinationem, quam Graeci μαντικὴν appellant, id est praesensionem et scientiam rerum futurarum.* (1.1)

« Selon une opinion ancienne... il existe parmi les hommes une 'divination' (ce que les Grecs appellent *mantiké*), c'est-à-dire une prévision et une connaissance de l'avenir. »

- (39) *Haec somniantis est diuination.* (1.115)

« Telle est la *divination* du rêveur. »

Les sens du corps (vue, ouïe, toucher...) font partie de cette catégorie des noms de faculté ; cela se justifie par la collocation avec le verbe *habeo* « avoir, posséder » (40).

- (40) *Humani autem animi eam partem, quae sensum, quae motum, quae appetitum habeat...*²⁸ (1.70)

« Mais la partie de l'âme humaine ayant *sensation, passion, désir...* »

Dans ce cas, il faudrait envisager la possibilité d'exprimer l'agent : *praetorio imperio suo* « doté de son pouvoir de préteur ».

28. Il s'agit de *motus (animi)* « agitation mentale » qui correspond au gr. πάθος.

Un autre groupe de noms que nous avons exclus de la catégorie de noms verbaux sont ceux qui expriment une **méthode** servant à accomplir un procès. Ces noms sont à l'ablatif de moyen, par exemple *coniectura diuinare* (1.124) « deviner l'avenir par conjecture », où au syntagme prépositionnel *per* : *uaticinantibus per furorem* (1.34) « prophétisant (par) dans un délire ». Il convient d'isoler encore les noms qui expriment des **concepts** en tant qu'abstraction permettant de saisir et de décrire théoriquement un phénomène (cf. Rosén 1983, p. 204). Par exemple en (41) où Cicéron sépare la divination qui consiste en une observation de phénomènes naturels, par opposition à la divination artificielle qui présuppose une connaissance (telle haruspicine).

(41) *Altera diuinatio est naturalis.* (1.110)

« L'autre *divination* est naturelle. »

Le dernier groupe à écarter est celui des noms employés en tant que **contenus informationnels** (cf. Ježek et Melloni 2011). Ce sont les noms qui n'expriment pas un procès mais qui résument un contenu — un rêve qui vient d'être conté en (42) — ou en annoncent un. On notera la présence d'anaphoriques ou de cataphoriques. Dans la *Divination*, c'est principalement *somnium* « rêve » qui est employé de cette façon, mais également *haec quaestio* « cette question » ou *illud auspicium* « l'auspice ».

(42) *Quid hoc somnio dici potest diuinius ?* (1.58)

« Que peut-on qualifier de plus divin que ce *rêve* ? »

6. Les noms verbaux et leurs arguments

Après avoir délimité le champ d'investigation en séparant les noms verbaux des noms non-verbaux, nous allons nous concentrer sur les noms verbaux et leurs arguments. Les arguments ou compléments obligatoires des noms ont généralement la forme du génitif (éventuellement, du datif ou de l'ablatif), d'un syntagme prépositionnel ou d'une proposition complétive. À la différence des compléments facultatifs, non-valenciels, les arguments sont plus étroitement rattachés au nom régissant. En conséquence, les compléments valenciels ne peuvent faire l'objet d'une prédication (Bolkestein 1989, p. 15). Les génitifs non-valenciels, en particulier, les génitifs possessifs — tout comme les datifs possessifs — admettent des emplois attributifs. On comparera les exemples (43) et (44) ; le génitif *Clodi* en (43) peut être interprété comme le premier ou le deuxième argument de *caedes*.

(43) *caedes Clodi*

« meurtre de Clodius »

**caedes est Clodi*

« *le meurtre est de Clodius »

- (44) domus Clodi domus est Clodi / Clodio
 « la maison de Clodius » « la maison est à Clodius »

Si on envisage l'idée d'arguments adnominaux, on doit se demander également si les noms verbaux présentent *effectivement* les compléments obligatoires requis par leur sémantisme. C'est la question qu'il convient d'aborder à présent.

Pour étudier l'expression des arguments des noms verbaux, trois possibilités peuvent être envisagées : l'argument est explicitement présenté, l'argument est déductible du contexte et l'argument est absent.

6.1. *Les arguments explicites*

Les arguments explicites sont le plus souvent au génitif, le cas adnominal par excellence, on le sait. C'est au génitif que s'exprime le premier argument : *aiuum* en (45), de même que le deuxième argument : *siderum* en (46)²⁹ ; le premier argument est déductible dans ce cas (voir ci-dessous). Ces exemples représentent des nominalisations de *aves uolant canuntque* « les oiseaux volent et chantent » et (*Chaldaei sidera diu obseruant* « (les Chaldéens) observent longtemps les astres »). Au niveau du syntagme nominal, le sujet prend la forme du génitif dit subjectif, l'objet se présente comme un génitif objectif. Ces deux fonctions syntaxiques ne sont alors pas formellement distinctes. On notera en outre qu'au niveau du syntagme nominal, la modification se fait à l'aide d'un adjectif (*diuturna* « qui dure longtemps ») ; au niveau de la proposition, on emploie un adverbe (*diu* « longtemps »).

- (45) (Nationes) *uolatibus aiuum cantibusque* certissimis signis declarari res futuras putant. (1.2)
 « (Ces nations) pensent que l'avenir est annoncé par le *vol* et le *chant des oiseaux*, qui sont des signes absolument certains. »
- (46) (Chaldaei) *diuturna obseruatione siderum* scientiam putantur effecisse, ut... (1.2)
 « (les Chaldéens) passent pour avoir fondé, grâce à une *longue observation des astres*, une science capable de prédire... »

Le génitif subjectif peut être concurrencé par un pronom possessif, tel *tuus* « ton », *uestra* « votre » (8 occurrences au total) ; il s'agit d'arguments, et non pas d'expressions de possession. Les noms correspondant aux verbes qui se construisent avec un complément dit « indirect » (génitif, datif ou ablatif) présentent rarement la même

29. Pour *diuturna obseruatio* et son emploi rapproché du verbe itératif *obseruato* « observer assidûment », voir le commentaire de A. S. Pease (1977 [1920], *ad loc.*).

construction que leurs verbes apparentés (Pinkster 1990/1995, § 6.6) : ils se construisent, eux aussi, avec le génitif adnominal. On a, par exemple, *concertationis studio* (1.62) « par le goût de la discussion », et non pas *concertationi* au datif, et *auspiciorum patrocinium* (47) et non pas *auspiciis* au datif.

- (47) Tuae partes sunt, tuum, inquam, *auspiciorum patrocinium* debet esse. (1.105)

« C'est ton rôle, oui, je le dis, c'est à toi de prendre la *défense des auspices*. »

Les arguments explicites peuvent avoir une forme autre que le génitif. Ce sont d'abord des syntagmes prépositionnels (5 occurrences au total), par exemple *discessus e uita* (1.47) « départ (de la vie) » ou *curam in* « soin à » (48) dans une construction à verbe support. Ensuite, on rencontre des propositions complétives (7 occurrences) : conjonctives, infinitives ou interrogations indirectes. Les complétives accompagnent les noms qui impliquent un contenu propositionnel : *spes* (+ proposition infinitive) « espoir que », *argumenta* (+ interrogation indirecte en *cur*) « arguments (pour montrer que) », *coniecturam capio* (+ interrogation indirecte) « conjecturer », employé dans une construction à verbe support (49). Les noms verbaux appelant une complétive sont de type atélique non-dynamique. Leur caractère verbal se voit à cette complémentation spécifique ; un nom concret tel *tabula* « table, tablette » n'est pas apte à prendre une telle complémentation.

- (48) (Babylonii) omnem *curam in siderum cognitione* posuerunt. (1.93)

« (Les Babyloniens) ont mis tout leur *soin* à l'étude des astres. »

- (49) Etenim Ceos accepimus ortum Caniculae diligenter quotannis solere seruare *coniecturamque* capere... *salubrisne an pestilens annus futurus sit*. (1.130)

« Les habitants de Céos ont coutume, tous les ans, d'observer attentivement le lever de la Canicule et de *conjecturer*... *si l'année sera salubre ou porteuse d'épidémies*. »

6.2. Les arguments déductibles

Les arguments déductibles sont ceux qu'on peut aisément suppléer grâce au contexte ou grâce aux autres constituants de la phrase. Il s'agit d'un moyen d'économie qui permet d'éviter des répétitions gênantes et non-nécessaires. Par exemple, le deuxième argument du nom trivalent *adpersio* « jet » (50) est déductible de *pigmenta* « couleurs », exprimé dans la phrase précédente, de même que l'expression du lieu *in tabula* « sur une table », qui fait partie de son cadre valencielle ;

l'agent de ce procès est généralisé (voir ci-dessous)³⁰. La Vénus, dont il est question ici, peinte à Cos par le célèbre peintre Apelle, passait pour un chef-d'œuvre. Les arguments de noms verbaux se laissent parfois déduire à partir d'autres constituants de la phrase : nous avons vu le cas du premier argument déductible à partir du sujet (*Chaldaei*) en (46) ; en (50), le premier argument de *praesagitione* « présage » est également déductible.

- (50) *Adpersa temere pigmenta in tabula oris liniamenta efficere possunt ; num etiam Veneris Coae pulchritudinem effici posse adpersione fortuita putas ?* (1.23)

« Des couleurs jetées au hasard sur un tableau peuvent produire les traits d'un visage. Mais penses-tu aussi que la beauté de la Vénus de Cos peut être produite par un jet fortuit de couleurs ? »

- (51) *Tum Socrates : 'Non enim paruisti mihi revocanti, cum uterer, qua soleo, praesagitione diuina.'* (1.123)

« Socrate lui rétorqua : 'C'est que tu ne m'as pas obéi quand je te retenais et que je recourais, comme d'ordinaire, à un présage divin. »

Ce dernier exemple permet de s'attarder sur une question délicate : le nom *praesagitio* est accompagné d'un adjectif dénominal, appelé aussi « relationnel » : *diuina* « divine » (de *deus* « dieu »). Ce type d'adjectif concurrence, dans une certaine mesure, les compléments au génitif ; la grammaire traditionnelle (Kühner-Stegmann 1914, I, p. 209)³¹ les traite effectivement comme « subjectifs » et « objectifs », à l'instar des génitifs. *Praesagitio diuina* (sens subjectif) serait alors « le pressentiment du dieu » (*deus praesagit* « le dieu présage »). En conséquence, il faudrait accorder à ces adjectifs le statut de compléments valenciels. À notre sens, cette interprétation n'est pas satisfaisante. L'exemple (51) peut servir de preuve. Le premier argument de *praesagitio* est déductible, non pas de l'adjectif, mais du sujet du verbe *uterer* « je recourais ». S'il était présent, il aurait la forme de *mea* : c'est bien Socrate — ou plutôt, son âme — qui *praesagit*, qui a un pressentiment. *Diuinus* ne fait que d'exprimer le type, la sorte du pressentiment : *praesagitio diuina* signifie « pressentiment en tant que don des dieux, effet de la volonté divine »³².

30. Apelle pourrait être pris pour le premier argument déductible du contexte mais nous estimons que le premier argument est ici plutôt généralisé (et alors absent).

31. Voir également H. Rosén (1981, p. 27) qui mentionne ces adjectifs parmi les critères d'identification de noms verbaux : *amor puerilis* « amour d'enfant » — *puer amat* « un enfant aime ».

32. Voir, en particulier, *Div.* 1.65-66, où Cicéron définit la *praesagitio* : *praesagitio extrinsecus iniecta atque inclusa diuinitus*. « Il y a donc dans les âmes une aptitude à présager introduite de l'extérieur et enfermée par la divinité. »

Dans l'exemple (52), le deuxième argument de *explanationes* se laisse suppléer à partir des datifs *somniis*, *uaticinationibus*, *oraculis*, troisièmes arguments du verbe *adhibeo* « appliquer » ; le génitif *interpretum* est un génitif subjectif. Le phénomène de déduction d'un argument à partir d'un autre constituant de la phrase permet, pour ainsi dire, d'alléger la structure du syntagme nominal latin qui, dans le cas des noms bivalents et trivalents, évite généralement l'expression de plus d'un argument. Cette tendance a déjà été formulée par H. Pinkster (1990/1995, § 6.6), et notre corpus la confirme.

- (52) Item igitur somniis, uaticinationibus, oraclis, quod erant multa obscura, multa ambigua, *explanationes* adhibitae sunt *interpretum*. (1.116)
 « C'est ainsi que, pour les songes, les vaticinations, les oracles, souvent obscurs, souvent ambigus, on a eu recours aux *explications des interprètes*. »

Le livre premier de la *Divination* n'a fournit que deux noms verbaux avec les deux arguments exprimés, dont un avec deux génitifs (53) : le premier argument est représenté par *cuius*, le deuxième, par *auguratus* « fonction d'augure ». L'autre exemple est donné en (54) : le premier argument est au génitif (*philosophorum*), le deuxième a la forme d'une proposition complétive, introduite par *cur*.

- (53) Ex quo factum est, ut eum (Attum Nauium) ad se rex Priscus arcesseret. *Cuius* cum temptaret *scientiam auguratus*, dixit ei... (1.32)
 « Ce qui eut pour effet que le roi Tarquin l'Ancien le (Attus Navius) fit venir auprès de lui. Le roi, voulant tester *son savoir augural* (= le savoir qu'il a d'augurer), lui dit que... »
- (54) *Philosophorum* uero exquisita quaedam *argumenta cur* esset uera divinationo conlecta sunt. (1.5)
 « On a recueilli des *arguments* subtils *des philosophes* (destinés à montrer) *pourquoi la divination est véridique*. »

Il convient de mentionner également les cas des noms verbaux qui se rattachent à des verbes permettant un emploi à la voix moyenne : *mutatio extorum* (1.118) « le changement des viscères » ou *explicatio rudentis* « déroulement d'un cordage » en (55). Au niveau de la proposition, ce syntagme correspondrait à *rudens explicatur* ou *explicat se* « le cordage se déroule ». Le deuxième argument peut alors être considéré comme déductible à partir du premier. Cet exemple représente une métaphore de la révolution de l'Univers, dans la représentation des Stoïciens.

- (55) Non enim illa, quae futura sunt, subito existunt, sed est quasi *rudentis explicatio* sic traductio temporis nihil noui efficientis et primum quidque replicantis. (1.127)

« En effet, les événements futurs ne naissent pas soudainement mais il en est de l'écoulement du temps comme du *déroulement d'un câble* : le temps ne produit rien de neuf ; il fait simplement apparaître chaque chose successivement en se déroulant. »

Certains noms verbaux peuvent en outre présenter un « sens passif »³³. Effectivement, pour *illa concitatio* (56), en nous appuyant sur le contexte, nous pouvons proposer une périphrase telle que *animi concitantur* « les âmes sont agitées ». Les forces qui causent ce procès sont déductibles de la phrase précédente (*cura et timore* « par le souci et la crainte »).

(56) (ut pellantur animi... etiam cura et timore...) Atque etiam *illa concitatio* declarat uim in animis esse diuinam. (1.80)

« (que les âmes sont frappées... aussi par le souci et la crainte...) Même *cette agitation* montre la présence d'une force divine dans les âmes. »

6.3. *Les arguments absents*

Par « arguments absents » nous entendons les cas où aucun participant sémantique (l'agent ou le patient) précis ne s'impose, soit parce qu'il est d'un caractère très général (cf. Sznajder 1998), soit parce qu'il n'est pas possible ou nécessaire de le spécifier. Les nominalisations de tels procès font penser à l'emploi du passif impersonnel : *rapitur* « on pille », *itur* « on va », comme H. Rosén (1981, p. 23) l'a déjà suggéré. Le meilleur exemple fourni par notre corpus est le suivant :

(57) (remigem quendam... uaticinatum) madefactum iri minus XXX diebus Graeciam sanguine, *rapinas* Dyrrachi et *conscensionem* in naues cum *fuga* fugientibusque miserabilem *respectum* incendiorum fore, sed Rhodiorum classi propinquum *reditum* ac domum *itionem* dari. (1.68)

« (un rameur avait prophétisé que) dans moins de trente jours la Grèce baignerait dans le sang, qu'il y aurait des *pillages* à Dyrrachium, un *embarquement* et une *fuite*, le pitoyable *spectacle* pour les fuyards des incendies qu'ils laisseraient derrière eux ; mais pour la flotte rhodienne un prompt *retour* dans la patrie. »

Les premiers arguments des noms *rapinae* « pillages », *conscensio* « embarquement » et *fuga* « fuite » sont absents : la prophétie du rameur n'envisage pas de spécifier les acteurs. En revanche, le premier argument de *respectus* « l'action de regarder en arrière », avec son deuxième argument exprimé (*incendiorum* « les incendies ») est déductible à partir du datif (*datiuus commodi*) *fugientibus* « les fuyards », et celui de *reditus* « retour » et de *itio* « action d'aller », à partir du datif *classi*

33. Voir J. Lebreton (1901, p. 50-53) et H. Rosén (1981, p. 190).

« la flotte ». À noter également l'adjectif à sens temporel, *propinquus* « proche », qui convient bien à un nom verbal, et les compléments directionnels (*in naues* et *domum*) auprès des noms verbaux de mouvement, *consensio* « embarquement » et *itio* « le fait d'aller ».

Un bon exemple de l'absence du premier argument se rencontre aussi avec le nom *procuratio* au sens d'« expiation ». Son verbe apparenté, *procuro* « expier », est trivalent : outre le premier et le deuxième argument, il prévoit, dans son cadre valencielle, un complément de moyen pour indiquer les modalités d'expiation d'un phénomène. *Procuratio*³⁴ conserve, pour des raisons sémantiques, la forme du complément à l'ablatif, *sue plena* « par une truie pleine », sans le convertir au génitif. Le premier argument est absent : nul besoin de spécifier qui doit exécuter l'expiation (les personnes responsables) ; le deuxième argument, l'objet de l'expiation, est déductible de la proposition précédente (*terrae motus* « tremblement de terre »). L'absence du premier argument se présente alors comme un « sens passif » du nom verbal, qui est dans ce cas un passif impersonnel (*procuratur* « on expie »). On considérera également *concitatio quadam animi* (1.34) « une sorte d'ébranlement de l'âme », qui se laisse paraphraser par *animus concitatur* « l'âme est agitée ».

- (58) *Atque etiam scriptum a multis est, cum terrae motus factus esset, ut sue plena procuratio fieret, uocem ab aede Iunonis ex arce exstitisse. (1.101)*
 « Beaucoup d'auteurs ont également écrit qu'après un tremblement de terre une voix provenant du temple de Junon situé sur la citadelle conseilla de faire une *expiation en sacrifiant une truie pleine.* »

Le deuxième argument des verbes bivalents peut également être absent. Cela se produit lorsqu'il s'agit d'exprimer un procès envisagé de manière générale, comme *praedictio* « prédiction » ou *praesagitio* en (51), où Socrate ne spécifie pas ce qui est concrètement pressenti. Les noms de sentiment *metus* et *timor* « peur » fournissent, eux aussi, de bons exemples. Il convient de considérer également le cas de *morsus* « morsure » en (59) avec un génitif subjectif et *rapinas* cité en (57). L'absence du deuxième argument fait penser à l'emploi « absolu » des verbes bivalents mais à la différence de *cantus auium* « chant des oiseaux » (classé comme « absolu » dans notre corpus), où un objet est (pratiquement) exclu, nous pouvons suppléer, d'une manière très générale : peur de la situation donnée, morsure d'un homme ou d'un animal, pillage de la ville.

- (59) *Quid aristolochia ad morsus serpentium possit... (1.16)*
 « Ce que peut l'aristoloche pour guérir les *morsures de serpents...* »

34. Sur *procuratio*, voir Cl. Moussy (2007, p. 243-246).

Le deuxième argument peut aussi être absent lorsque l'application du procès est évidente et il n'est pas nécessaire de la préciser. *Inflatio* implique *stomachi* « gonflement de l'estomac »³⁵ (60) et l'objet de *dilectus* « levée de troupes », litt. « sélection », concerne les hommes à recruter dans l'armée (*militum* « de soldats ») (61).

- (60) Ex quo etiam Pythagoriis interdictum putatur, ne faba uescerentur, quod habet *inflationem* magnam is cibus... (1.62)
« De même, on pense qu'il est interdit aux Pythagoriciens de manger des fèves, parce que cet aliment produit une grande *flatulence*... »
- (61) Quod idem in *dilectu* consules observant ut... (1.102)
« Les consuls respectent aussi cet usage lors de la *levée des troupes*... »

6.4. Les résultats

Venons-en aux résultats de l'examen pour voir la proportion dans laquelle les arguments explicites, déductibles et absents se présentent dans notre corpus. Le tableau 2 réunit les données chiffrées pour les verbes monovalents, les tableaux 3 et 4, pour les verbes bivalents³⁶.

Argument	A1 explicite	A1 déductible	A1 absent	Total
Noms monovalents	55	65	21	141
Pourcentage	39 %	46 %	15 %	100 %

Tableau 2 : Le premier argument (A1) des noms monovalents

Argument	A1 explicite	A1 déductible	A1 absent	Total
Noms bivalents	44	60	45	149
Pourcentage	30 %	40 %	30 %	100 %

Tableau 3 : Le premier argument (A1) des noms bivalents

Argument	A2 explicite	A2 déductible	A2 absent	Total
Noms bivalents	52	53	44	149
Pourcentage	35 %	36 %	29 %	100 %

Tableau 4 : Le deuxième argument (A2) des noms bivalents

35. Sur ce terme médical, voir *Thesaurus linguae Latinae*, s. v.

36. Dans les cas de coordination où deux noms partagent un argument, comme *aiium* en (27), ce dernier a été compté comme explicite dans les deux cas.

Les résultats obtenus sont fort intéressants. La conclusion la plus importante est que les noms verbaux, valenciels, censés présenter des compléments obligatoires les présentent effectivement : leurs arguments sont explicites dans 30-39 % des cas. À titre de comparaison, les noms appartenant à la catégorie des noms dépourvus de valeur verbale (noms à valeur résultative, noms de capacité, noms exprimant une méthode ou un concept et les noms de contenus informationnels), au nombre total de 142, ne présentent des compléments au génitif — de type facultatif — qu'à neuf reprises, soit dans 6 % des cas. C'est une différence quantitative importante qui, en outre, justifie pleinement l'appellation de ces compléments : « obligatoires », ils sont effectivement exprimés dans 30-39% des cas, et « facultatifs », ils n'apparaissent que dans 6 % des cas. Si l'on prend en considération le nombre d'arguments déductibles, entre 38 et 46 %, qui relèvent de l'économie d'expression linguistique, on peut conclure que parler d'« arguments » à propos des compléments nominaux est bien fondé : ils sont ou bien explicites, ou bien implicites. Il reste entre 15 et 31 % d'arguments absents pour des raisons variées, surtout par ce que l'agent ou le patient d'un procès sont généralisés.

Il importe de souligner que les conditions de l'absence des arguments, que nous avons envisagées pour les noms verbaux, s'accordent avec les conditions formulées par L. Sznajder (1998) à propos de l'« ellipse » des objets directs des verbes. Même si les données chiffrées ne peuvent pas être comparées directement (parce que nous avons examiné l'expression par rapport à la non-expression des arguments), nos résultats se confirment au moins proportionnellement en ce sens que, dans le cas de l'ellipse, les arguments fournis par le contexte sont les plus représentés, viennent ensuite les arguments absents en raison d'une valeur générale et après, ceux qui sont restituables grâce au savoir partagé. Il reste à établir dans quelle mesure la proportion des arguments explicites, déductibles et absents se manifestent dans le domaine verbal. Les arguments explicites seront, vraisemblablement, représentés davantage dans le cas des verbes³⁷.

Il convient de s'attarder encore sur les arguments des verbes bivalets et de combiner les données des tableaux 3 et 4, concernant les premiers arguments (A1) et les deuxièmes arguments (A2) afin de donner plus de précision sur les modèles effectivement utilisés et les rapports entre les arguments explicites, déductibles et absents. Leurs combinaisons sont indiquées dans le tableau 5, classées en fonction de leur fréquence décroissante.

37. Cf. les données fournies par J. Panevová (2014, p. 17) concernant le tchèque.

Combinaison	Nombre d'occ.	Total	
A1 déductible A2 explicite	28	92 occ., 62 %	1 argument exprimé
A1 explicite A2 déductible	23		
A1 absent A2 explicite	22		
A1 explicite A2 absent	19		
A1 déductible A2 absent	18	55 occ., 37 %	0 argument exprimé
A1 absent A2 déductible	16		
A1 déductible A2 déductible	14		
A1 absent A2 absent	7		
A1 explicite A2 explicite	2	2 occ., 1 %	2 arguments exprimés

Tableau 5 : Les arguments explicites, déductibles et absents des verbes bivalents

Avec trois variables : argument explicite, déductible et absent, neuf combinaisons se rencontrent et trois possibilités en résultent : deux, un ou zéro argument(s) exprimé(s). Le tableau 5 montre clairement les tendances que présentent les noms verbaux latins associés à des verbes bivalents. Les noms bivalents manifestent une tendance très nette à expliciter soit le premier, soit le deuxième argument (62 % des cas) ; l'autre est le plus souvent déductible du contexte mais il peut aussi être absent. Les raisons d'une telle répartition nécessiteraient un examen complémentaire mais elle est, vraisemblablement, conditionnée par la valeur sémantique du nom verbal et par le contexte de son emploi. En même temps, il y a une tendance manifeste à éviter l'expression des deux arguments dans un même syntagme nominal (1 %). Les noms verbaux sans argument explicite ne sont pas exceptionnels (37 % des cas), l'un ou l'autre argument est généralement déductible du contexte. Les noms verbaux à deux arguments absents sont plutôt rares (7 occurrences).

7. Conclusions

La présente étude montre que parmi les noms qui se rattachent à un verbe, une distinction entre les noms qui présentent une valeur verbale (noms verbaux) et ceux qui en sont dépourvus (noms de résultat, noms de faculté, noms dénotant des concepts et des contenus propositionnels) est fondamentale. En effet, ces deux catégories ont un comportement

différent. Les noms verbaux représentent des nominalisations de procès. De ce fait, ils admettent les adjectifs exprimant la durée ou la répétition, ils maintiennent des propriétés valenciennes et aspectuelles des verbes et ils présentent des compléments équivalents (correspondants au domaine nominal dans le cas du génitif) : le génitif interprétable comme subjectif ou objectif, la proposition complétive ou le syntagme prépositionnel. Ces propriétés peuvent servir de critère d'identification des noms verbaux.

Les noms verbaux sont valenciens, ce qui se manifeste dans leur capacité à appeler des compléments. Les données chiffrées mettent en évidence que leurs compléments obligatoires (arguments) sont assez souvent explicitement exprimés (dans 30-39 % des cas), à la différence des compléments facultatifs (satellites) qui accompagnent les noms non-verbaux (dans 6 % des cas). La différence entre les arguments et les satellites adnominaux n'est alors pas seulement d'ordre sémantique et syntaxique (les arguments sont plus étroitement rattachés au nom que les satellites) mais encore d'ordre quantitatif. Nous sommes alors en plein droit de parler d'arguments ou compléments obligatoires dans le domaine nominal.

En outre, les noms verbaux bivalents, censés appeler deux arguments (l'agent et le patient), montrent une tendance nette à expliciter un seul argument ; l'expression des deux arguments dans un même syntagme nominal est évitée. La présente étude confirme le fait que la nominalisation de procès va alors de pair avec une réduction de positions argumentales.

Olga SPEVAK
Université de Toulouse 2
spevak@univ-tlse2.fr

Références bibliographiques

- BENVENISTE Émile, 1948 : *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, Adrien-Maisonneuve.
- BOLKESTEIN A. Machtelt, 1981 : « Factitivity as a condition for an optional expression rule in Latin : The 'ab urbe condita' construction and its underlying representation », in Bolkestein, Machtelt *et al.*, éd., *Predication and Expression in Functional Grammar*, Londres / New York, Academic Press, p. 206-233.
- BOLKESTEIN A. Machtelt, 1989a : « Parameters in the expression of embedded predications in Latin », in Calboli, Gualtiero, éd., *Subordination and Other Topics in Latin*, Amsterdam, John Benjamins, p. 3-35.
- BOLKESTEIN A. Machtelt, 1989b : « Latin sentential complements from a Functional Grammar perspective », in Lavency, Marius et Longrée, Dominique, éd., *Actes du Ve Colloque de linguistique latine*, Louvain-la-Neuve, CILL, p. 41-52

- BODELOT Colette, 1987 : *L'interrogation indirecte en latin : syntaxe, valeur illocutoire, formes*, Paris / Louvain, Peeters.
- FLAUX Nelly et VAN DE VELDE Danièle, 2000 : *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys.
- FRUYT Michèle, 2002 : « Les noms de procès en latin en latin archaïque : les substantifs en *-tio, -tus, -tura* », in Defosse, Pol, éd., *Hommages à Carl Deroux*, vol. 2, Bruxelles, Latomus, p. 173-187.
- FRUYT Michèle, 1996, « Noms de procès en latin. Évaluation des positions benvenistiennes dans 'Noms d'agent et noms d'action en indo-européen' », in Rosén, Hannah, éd., *Aspects of Latin*, Innsbruck, IBS, p. 193-206.
- GIACALONE RAMAT Anna, 1974 : « I derivativi latini in *-tura* », *Istituto lombardo, Rendiconti, Classe di lettere e scienze morali e storiche* 108, p. 236-293.
- GRIMSHAW Jane, 1990 : *Argument Structure*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- HAAS Pauline, HUYGHE Richard et MARIN Rafael 2008, « Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels », in Durand, Jacques, Habert, Benoît et Laks, Bernard, éd., *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, Paris, Institut de Linguistique française, p. 2039-2053.
- HOLT Jens, 1938 : « Die homerischen *Nomina actionis* auf $-\mu\acute{o}\varsigma$ », *Glotta* 27 (3-4), p. 182-198.
- HOLT Jens, 1941 : *Les Noms d'action en $-\sigma\iota\varsigma$ ($-\tau\iota\varsigma$)*. *Études de linguistique grecque*, Aarhus, Universitetsforlaget.
- JEŽEK Elisabetta et MELLONI Chiara, 2011 : « Nominals, polysemy and co-predication », *Journal of Cognitive Science* 12 (1), p. 1-31.
- KOLÁŘOVÁ Veronika, 2014, « Specific valency behaviour of Czech deverbal nouns », in Spevak, Olga, éd., *Noun Valency*, Amsterdam, John Benjamins, p. 19-59.
- KÜHNER Raphael et STEGMANN Carl, 1914 : *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache 2, Satzlehre*, 2 vol., Hannover, Hahn.
- LEBRETON Jules, 1901 : *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron*, Paris, Hachette.
- LEHMANN Christian, 1989 : « Latin subordination in a typological perspective », in Calboli, Gualtiero éd., *Subordination and Other Topics in Latin*, Amsterdam, John Benjamins, p. 153-79
- LEUMANN Manu, 1973 : « *Gruppierung und Funktionen der Wortbildungssuffixe* », in Klaus Strunk, *Probleme der lateinischen Grammatik*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, p. 131-161 [= *Museum Helveticum* 1, 1944, p. 129-151].
- MACKENZIE J. Lachlan, 1997 : « Nouns are a valent — and nominalizations too », Durme, Karen van, éd., *The Valency of Nouns*, Odense, University Press, p. 89-118.
- MAROUZEAU, Jules, 1914 : « Notes sur la fixation du latin classique », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 18, p. 146-162.
- MIKLOSICH Franz, 1883 : *Vergleichende Grammatik der slavischen Sprachen*, IV, Syntax, Vienne, W. Braumüller.
- MOUSSY, Claude, 2007 : « Esquisse de l'histoire du latin *procuro* », *Revue des Études latines* 85, p. 236-255.
- PANCHÓN Federico, 2003 : « Les complétives en *ut* », in Bodelot, Colette, éd., *Les propositions complétives en latin, Grammaire fondamentale du latin* tome X, Louvain, Peeters, p. 335-481.
- PANEVOVÁ Jarmila, 2014 : « Contribution of valency to the analysis of language », in Spevak Olga, éd., *Noun Valency*, Amsterdam, John Benjamins, p. 19-59.
- PEASE Arthur Stanley 1977 [1920-1923] : *M. Tulli Ciceronis De Divinatione libri duo*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- PINKSTER Harm, 1985 : « Latin cases and valency grammar. Some problems », in Touratier, Christian, éd., *Syntaxe et latin. Actes du IIe Congrès international de*

- linguistique latine (Aix-en-Provence, 28-31 mars 1983)*, Aix-en-Provence, Presses universitaires, p. 163-189.
- PINKSTER Harm, 1990/1995, *Latin Syntax and Semantics*, Londres, Routledge ; édition revue et augmentée : *Sintaxis y semántica del latín*, Madrid, Ed. Clásicas, <http://perseus.uchicago.edu/cgi-bin/philologic/navigate.pl?NewPerseusMonographs.19>
- PINKSTER Harm, 2015 : *The Oxford Latin Syntax*, vol. 1, Oxford, University Press.
- PINKSTER Harm, à paraître, *The Oxford Latin Syntax*, vol. 2.
- PORZIG Walter, 1930/31 : « Die Leistung der Abstrakta in der Sprache », *Blätter für deutsche Philosophie* 4, p. 66-77.
- PORZIG Walter, 1942 : *Die Namen für Satzinhalte im Griechischen und im Indogermnischen*, Berlin, Walter de Gruyter.
- PULTROVÁ Lucie, 2011 : *The Latin Deverbative Nouns and Adjectives*, Prague, Karolinum press.
- QUELLET Henri, 1969 : *Les dérivés latins en -or : étude lexicographique, statistique, morphologique et sémantique*, Paris, C. Klincksieck.
- QUIRK, Randolph *et al.* 1985 : *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Londres, Longman.
- ROSÉN Hannah, 1981 : *Studies in the Syntax of the Verbal Noun in Early Latin*, Munich, Fink.
- ROSÉN Hannah, 1983 : « The mechanisms of Latin nominalization and conceptualization in historical view », in Haase, Wolfgang, éd., *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* 2, 29, 1, Berlin, W. de Gruyter, p. 179-211.
- SCHWYZER, Eduard et DEBRUNNER, Albert, 1950 : *Griechische Grammatik auf der Grundlage von Karl Brugmanns griechischer Grammatik*, II, *Syntax und syntaktische Stilistik*, Munich, C. H. Beck.
- SEITZ Johannes, 1938 : *Über die Verwendung der Abstrakta in den Dialogen Gregors des Grossen*, Borna/Leipzig, R. Noske.
- SPEVAK, Olga, 2014 : « Noun valency in Latin », in Spevak, Olga, éd., *Noun Valency*, Amsterdam, John Benjamins, p. 183-210.
- SZNAJDER Lyliane, 1998 : « Verbes transitifs sans objet en latin », in García-Hernández, Benjamín, éd., *Estudios de lingüística latina. Actas del IX coloquio internacional de lingüística latina, Universidad autónoma de Madrid, 14-18 de abril de 1997*, Madrid, Ed. Clásicas, p. 791-808.
- ThLL : *Thesaurus Linguae Latinae* 1900-, Leipzig, Teubner.
- VENDLER Zeno, 1957/1967 : « Verbs and times », in Vendler, Zeno, *Linguistics in Philosophy*, p. 97-121.

SUMMARY. — *The aim of this contribution is to examine properties of Latin verbal nouns (for example, obseruatio “observation”) as opposed to nouns which are related to a verb but lack a verbal value (“non-verbal” nouns such as consilium “council” (institution)). Verbal nouns represent nominalisations of states of affairs. As they denote states of affairs, they preserve aspectual properties of the corresponding verbs (especially telicity and atelicity). Obligatory complements (arguments) of verbal nouns mainly take the form of the genitive that is interpretable as a subjective genitive (first argument) or as an objective genitive (second argument). Non-verbal nouns include result nouns, names of ability, nouns expressing concepts and nouns expressing informational content ; they take optional complements (satellites).*

Criteria for distinguishing between verbal nouns and non-verbal nouns are discussed in a detailed way. This contribution is based on material taken from the first book of Cicero's De divinatione. The data show that arguments of verbal nouns are explicitly expressed in one third of the cases. Accordingly, there is not only a semantic and syntactic difference between arguments of verbal nouns and satellites of non-verbal nouns, but also an important quantitative difference in the way they are expressed. When arguments of verbal nouns are not explicit, they can be deducible from the context or from another constituent present in the same clause. Verbal nouns also allow ellipsis of arguments, when a participant of a state of affairs is generalised or when it is impossible to specify it. However, verbal nouns related to bivalent verbs manifest a clear tendency to express only one argument, the first or the second one, whereas expression of both arguments is avoided.

RESUMÉ. — Tento příspěvek je věnován zkoumání vlastností verbálních substantiv (observatio „pozorování“) ve srovnání se substantivy, která se vztahují k nějakému slovesu, avšak verbální platnost nemají („neverbální“ substantiva, např. consilium „rada“ (institute)). Verbální substantiva představují nominalizace dějů. Tím, že denotují děje, uchovávají si aspektové vlastnosti (zejména telicitu a atelicitu) sloves, k nimž se vztahují. Jejich obligatorní doplnění (argumenty) mají nejčastěji formu genitivu, který lze interpretovat jako podmětový (první argument) nebo předmětový (druhý argument). Neverbální substantiva, která zahrnují jména vyjadřující výsledek děje, schopnost, koncept nebo informační obsah, přibírají fakultativní doplnění (satelity). Kriteria umožňující identifikovat obě kategorie, substantiva verbální a neverbální, jsou detailně analyzována. Tento příspěvek je založen na materiálu čerpaném z první knihy Ciceronova spisu O věštění. Údaje jasně ukazují, že argumenty verbálních substantiv bývají explicitně vyjádřeny ve zhruba třetině případů. Mezi argumenty verbálních substantiv a satelity neverbálních substantiv je tedy nejen rozdíl sémantický a syntaktický, ale též i kvantitativní, pokud jde o jejich vyjádření. Nejsou-li argumenty verbálních substantiv explicitní, mohou být odvoditelné z kontextu anebo z jiného členu těže věty. Argumenty mohou být i elidovány, pokud je participant děje generalizován anebo pokud není možno jej upřesnit. Zároveň však latinská verbální substantiva vztahující se k bivalentním slovesům jeví tendenci explicitně vyjadřovat pouze jeden z argumentů, první nebo druhý ; vyjádření obou argumentů je vyjíméčné.